

Aix-en-Provence, le 09 août 2007

Communiqué de presse

Le Crédit Agricole Alpes Provence lance le coffre-fort électronique

Papiers d'identité, contrats, bulletins de salaire, relevés bancaires... Tous ces documents personnels, archivés sous format papier ne sont pas à l'abri d'une disparition accidentelle : perte, vols, incendies, inondations... C'est pourquoi, le Crédit Agricole Alpes Provence innove et lance, fin septembre 2007, le coffre-fort numérique bancaire : un service sécurisé d'archivage et de consultation de documents.

Un espace personnel et confidentiel

Fonctionnant sur le même principe de confidentialité et de sécurité qu'un coffre-fort physique, le coffre-fort électronique est associé à une seule personne physique via un identifiant et un mot de passe. Grâce à son interface simple et conviviale, le coffre-fort numérique bancaire permet d'archiver facilement ses documents avec la possibilité de lancer une recherche par mots-clefs, date approximative de dépôt et nom du support complet ou partiel.

Dématérialiser pour mieux sécuriser

Pour les documents qui le justifient, un procès-verbal de constat d'huissier de justice avec date de dépôt sera appliqué. Grâce à des services d'archivage spécialisés, le coffre-fort électronique garantit également à l'utilisateur la pérennité des documents sur le long terme (30 ans) par une conversion systématique de tous les supports archivés en format numérique indestructible et non modifiable.

Innovations et technologies au service de la relation durable

Avec le coffre-fort numérique bancaire, le Crédit Agricole Alpes Provence enrichit l'éventail de ses services en ligne à l'image de la Banque à Accès Multiples qui permet de réaliser des opérations courantes depuis son mobile ou via Internet. *« Accessible en tous lieux et à tout moment, le coffre-fort numérique est l'assurance d'un archivage ultra-sécurisé et la garantie de conservation de ses documents importants, en seulement quelques clics. Nous sommes fiers de donner la primeur de cette innovation à nos clients »,* se félicite Jean-Denis Martin, Directeur Général Adjoint du Crédit Agricole Alpes Provence.

Contacts presse

Samy Nakache
04 42 52 77 83
samy.nakache@ca-alpesprovence.fr

Nassy Guetrani
04 42 52 76 28
nassy.guetrani@ca-alpesprovence.fr